



Conseil économique et social

Distr. générale
18 décembre 2020
Français
Original : anglais

Commission du développement social

Cinquante-neuvième session

8-17 février 2021

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

Projet d'organisation des travaux

<i>Date</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Documentation/programme</i>
Lundi 8 février		
Matin	Ouverture de la session	<i>(réunion en présentiel)</i>
	1. Élection du Bureau	
	2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation	Ordre du jour provisoire annoté et projet d'organisation des travaux (E/CN.5/2021/1 et E/CN.5/2021/1/Add.1)
	3. Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale	Présentation de la documentation au titre du point 3 de l'ordre du jour, y compris ses alinéas a), b) et c) Rapport du Secrétaire général sur les aspects sociaux du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (E/CN.5/2021/2)
	a) Thème prioritaire : Transition vers le développement durable et justice sociale : le numérique au service du développement social et du bien-être de toutes et de tous	Rapport du Secrétaire général intitulé « Transition vers le développement durable et justice sociale : le numérique au service du développement social et du bien-être de toutes et de tous » (E/CN.5/2021/3)
	b) Examen des plans et programmes d'action pertinents des organismes des Nations Unies concernant la situation de certains groupes sociaux	

* Nouveau tirage pour raisons techniques (8 janvier 2021).



	<ul style="list-style-type: none"> i) Document final de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et autres objectifs de développement adoptés au niveau international pour les personnes handicapées : « La voie à suivre : un programme de développement qui tienne compte de la question du handicap pour 2015 et au-delà » ii) Programme d'action mondial pour la jeunesse iii) Plan d'action international de Madrid de 2002 sur le vieillissement iv) Questions, orientations et programmes relatifs à la famille 	<p>Rapport du Secrétaire général sur les politiques et programmes mobilisant les jeunes (E/CN.5/2021/5)</p> <p>Rapport du Secrétaire général sur la réalisation des objectifs de l'Année internationale de la famille et les mécanismes mis en œuvre pour y donner suite (A/76/61-E/2021/4)</p>
	3 a) et b)	Déclarations liminaires
	4. Questions relatives aux programmes et questions diverses	
	a) Projet de plan-programme pour 2022	Document de séance sur le projet de plan-programme pour 2022
	b) Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social	<p>Note du Secrétaire général sur le statut de l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social (E/CN.5/2021/6)</p> <p>Note du Secrétaire général sur la nomination des membres du Conseil d'administration de l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social (E/CN.5/2021/7)</p> <p>Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Conseil d'administration de l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social (E/CN.5/2021/8)</p>
Après-midi	3 a) (suite)	<p>(réunion virtuelle)</p> <p>Réunion-débat de haut niveau sur le point 3 a)</p>

Date	Point de l'ordre du jour	Documentation/programme
Mardi 9 février		
Matin	3 (suite)	(réunion virtuelle) Forum ministériel : Promouvoir le multilatéralisme pour permettre le relèvement inclusif, résilient et durable après la COVID-19 dans le contexte de la décennie d'action en faveur des objectifs de développement durable et de sa dimension sociale
Après-midi	3 a) et b) (suite)	(réunion virtuelle) Début de la discussion générale 15 heures : heure limite de dépôt des projets de texte 18 heures : clôture des inscriptions sur la liste des orateurs et oratrices (portail e-deleGATE)
Mercredi 10 février		
Matin	3 c) Questions nouvelles : politique sociale visant à promouvoir un relèvement plus inclusif, plus résilient et plus durable : reconstruire en mieux après la COVID-19 aux fins de la bonne exécution du Programme 2030 dans le contexte de la décennie d'action en faveur des objectifs de développement durable	(réunion virtuelle) Réunion-débat Note du Secrétariat intitulée « Politique sociale visant à promouvoir un relèvement plus inclusif, plus résilient et plus durable : reconstruire en mieux après la COVID-19 aux fins de la bonne exécution du Programme 2030 dans le contexte de la décennie d'action en faveur des objectifs de développement durable » (E/CN.5/2021/4)
Après-midi	3 a) et b) (suite)	(réunion virtuelle) Dialogue interactif sur le thème prioritaire avec de hauts fonctionnaires du système des Nations Unies
Jeudi 11 février		
Matin	3 a) et b) (suite)	(réunion virtuelle) Discussion générale
Après-midi	3 a) et b) (suite)	(réunion virtuelle) Discussion générale
Vendredi 12 février		
Matin		(pas de séance)
Après-midi	3 a) et b) (suite)	(réunion virtuelle) Forum multipartite sur le thème prioritaire

<i>Date</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Documentation/programme</i>
Lundi 15 février		
Matin	3 a) et b) (<i>suite</i>)	(<i>réunion virtuelle</i>) Discussion générale
Après-midi	3 a) et b) (<i>suite</i>)	(<i>réunion virtuelle</i>) Discussion générale
Mardi 16 février		
Matin	3 a) et b) (<i>suite</i>)	(<i>réunion virtuelle</i>) Discussion générale
Après-midi	3 a) et b) (<i>suite</i>)	(<i>réunion virtuelle</i>) Discussion générale
Mercredi 17 février		
Matin	3 ; 3 a) et b) ; 4 b) (<i>suite</i>)	(<i>réunion en présentiel</i>) Présentation des projets de texte Décisions concernant les projets de texte
	5. Ordre du jour provisoire de la soixantième session de la Commission	Adoption de l'ordre du jour provisoire de la session suivante Projet d'ordre du jour provisoire de la soixantième session de la Commission (E/CN.5/2021/L.1) ^a
	6. Adoption du rapport de la Commission sur les travaux de sa cinquante-neuvième session	Adoption du rapport Projet de rapport de la Commission sur les travaux de sa cinquante-neuvième session (E/CN.5/2021/L.2) ^a Clôture de la session ^b
Après-midi		(<i>réunion en présentiel</i>) Poursuite de la séance du matin (si nécessaire)

^a Sera publié comme document de session.

^b En application de la décision 2002/210 du Conseil économique et social, la Commission tiendra, aussitôt après la clôture de sa cinquante-neuvième session, la première séance de sa soixantième session aux seules fins d'élire le (la) nouveau(elle) président(e) et les autres membres du Bureau de cette session, conformément à l'article 15 du Règlement intérieur des commissions techniques du Conseil.

Composition de la Commission du développement social à sa cinquante-neuvième session (2021)

(46 membres^a ; mandat de quatre ans)

<i>Membre</i>	<i>Année pendant laquelle le mandat viendra à expiration à la clôture de la session</i>
Afrique du Sud	2023
Argentine	2023
Autriche	2023
Brésil	2021
Bulgarie	2021
Chine	2021
Colombie	2023
Côte d'Ivoire	2021
Cuba	2024
États-Unis d'Amérique	2024
Éthiopie	2024
Fédération de Russie	2024
France	2021
Guatemala	2023
Haïti	2021
Inde	2021
Iraq	2023
Israël	2023
Japon	2024
Koweït	2021
Libye	2024
Luxembourg	2021
Macédoine du Nord	2024
Madagascar	2021
Malawi	2021
Maroc	2023
Nigéria	2024
Panama	2021
Paraguay	2024
Portugal	2023
Qatar	2023

^a En application de la décision 2020/201 E du 21 juillet 2020, le Conseil a de nouveau reporté l'élection de plusieurs membres de la Commission : celle d'un membre parmi les États d'Europe occidentale et autres États, dont le mandat prendrait effet à la date de l'élection et viendrait à expiration à la clôture de la cinquante-neuvième session de la Commission, en 2021 ; celle d'un membre parmi les États d'Asie et du Pacifique, dont le mandat prendrait effet à la date de l'élection et viendrait à expiration à la clôture de la soixante et unième session de la Commission, en 2023 ; celle d'un membre parmi les États d'Amérique latine et des Caraïbes et d'un autre membre parmi les États d'Europe occidentale et autres États, dont les mandats prendraient effet à la date de l'élection et viendraient à expiration à la clôture de la soixante-deuxième session de la Commission, en 2024.

<i>Membre</i>	<i>Année pendant laquelle le mandat viendra à expiration à la clôture de la session</i>
République de Corée	2024
République démocratique du Congo	2024
République islamique d'Iran	2024
Roumanie	2021
Sierra Leone	2023
Soudan	2021
Suisse	2021
Tchad	2023
Turkménistan	2021
Turquie	2024
Ukraine	2023
